



**ÉCOLE PRIMAIRE LFI DELHI – ZONE ASIE PACIFIQUE**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N° 1**

**ANDY SOUDIER – DIRECTRICE PRIMAIRE**

**DATE :**

**JEUDI 16/11/2023**

**HORAIRES :**

**15H45 – 17H45**

**Présents :** 17 enseignants, 5 parents représentants, 1 membre du SCAC, 1 médecin scolaire et le Proviseur

**Absents :** 1 enseignante excusée, 5 représentants de parents

**Relevé de conclusions**

**1- Le conseil d'école**

- **Présentation des membres :** tour de table, présentation des membres du conseil
  - Membres siégeant avec droit de vote :
    - Directrice, les enseignants de l'école, un représentant des parents d'élèves par classe
  - Siégeant avec voix consultative :
    - Le chef d'établissement, des représentants des autres personnels qui exercent dans l'école, autre personnel
- **Rôle :** Le conseil d'école est obligatoirement consulté pour **avis** sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école
  - Le règlement de l'école
  - Est associé aux projets de l'école
  - L'accueil, l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire
  - Les structures pédagogiques
  - Prise en charge pour enfants à besoins spécifiques
  - ...
- **Fonctionnement :** 3 conseils par an
  - CE n° 1 : Présentation du fonctionnement de l'école et réflexion sur le règlement intérieur



	<p>- CE n°2 : faire le point sur le fonctionnement de l'école, faire des ajustements si nécessaire. - CE n°3 : bilan de l'année scolaire et perspectives pour l'année scolaire suivante</p> <p><b>Remarques :</b></p> <p>→ La directrice communiquera <i>un calendrier des réunions de préparation et des dates de conseils d'école</i> aux parents et aux enseignants</p> <p>→ Il manque des représentants de parents en TPS, PS A et CM2</p>
<p>2- La structure pédagogique</p>	<p>➤ <b>11 classes</b> : présentation de chaque classe par l'enseignante principale (effectif, composition, et autres enseignants intervenant dans la classe)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>TPS</b> : <b>17</b> actuellement <b>(+2) = 19</b> =&gt; <i>classe pour découvrir son rôle d'écolier, adaptation avec moins d'objectifs que pour les autres niveaux. Permet une adaptation au système et au rythme de l'école.</i></li><li>○ <b>PSA</b> : <b>14</b> élèves - 8 garçons et 6 filles, <i>la plupart ont déjà eu une année en TPS, peu d'enfants francophones, importance du langage. Travail en collaboration avec Subeena en FLE et Ruchika en Anglais.</i></li><li>○ <b>PS B</b> : <b>11</b> élèves actuellement <b>(+3) = 14</b>, <i>1 francophone dans la classe, travail en collaboration avec Subeena et Ruchika.</i></li><li>○ <b>MS</b> : <b>14</b> actuellement <b>(+2) = 16</b> - 7 garçons et 7 filles, <i>4 enfants francophones, travail en collaboration avec Subeena et Ruchika</i></li><li>○ <b>MS/GS</b> : <b>17</b> élèves = 5 MS et 12 GS</li><li>○ <b>GS B</b> : <b>17</b> élèves actuellement <b>(+1) = 18</b>, 10 filles et 7 garçons, <i>10 néo francophones, travail avec Subeena et Misba</i></li><li>○ <b>CP</b> : <b>18</b> élèves, <i>majorité d'enfants non francophones.</i></li><li>○ <b>CE1</b> : <b>28</b> élèves = 12 filles et 16 garçons, <i>3/4 non francophones, travail avec Kalyani et Amrita.</i></li><li>○ <b>CE2</b> : <b>19</b> élèves <b>(+1) = 20</b>, <i>Amrita et Harpreet en anglais et FLE: Kalyani</i></li><li>○ <b>CM1</b> : <b>18</b> élèves <b>(+1)</b>, 13 filles et 5 garçons, <i>élève doit arriver dans l'année.</i></li><li>○ <b>CM2</b> : <b>18</b> élèves, <i>3 Neo francophones - FLE avec Kalyani et anglais avec Harpreet</i></li></ul> <p>➤ <b>Effectif total</b> : <b>191 élèves</b> (90 maternelles + 101 élémentaires) + 10 élèves attendus</p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <b>Céline Gilet</b> : pour enseignement spécialisé - intervient de la TPS jusqu'en terminal.</li></ul>



3- Les dispositifs d'aide

**1<sup>ère</sup> étape :** évaluation diagnostique

**2<sup>ème</sup> étape :** identification des acquis et des besoins

**3<sup>ème</sup> étape :** réflexion sur la prise en charge appropriée et formalisation par l'enseignant ou au sein d'une équipe

**4<sup>ème</sup> étape :** mise en place

**5<sup>ème</sup> étape :** bilan

- Pour qui ? : pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP)
  
- Les différents dispositifs :
  - PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) : cet aide est un contrat entre l'enfant, ses parents et l'enseignant sur une période donnée, c'est une aide personnalisée qui se fait en classe, et avec les parents à la maison en support.
  
  - Différenciation pédagogique : c'est un dispositif où on s'adapte à l'enfant, pour un même objectif, on mettra en place différents supports, par exemple 3 techniques possibles suivant le profil de l'enfant pour l'acquisition de la lecture, par contre cela ne réussit pas à tous les coups, changement de dispositif à ce moment-là.
  
  - FLSco : dispositif pour les élèves non-francophones, travail de concert avec l'enseignant en classe de la PS au CM2. Prise en charge en petit groupe en dehors de la classe, avec un accompagnement linguistique avec comme objectif de fournir des outils linguistiques nécessaires pour s'adapter au parcours de chacun.
  
  - EFL : du CP au CM2, en petits groupes pour l'apprentissage de l'anglais, deux ans maximums dans la classe d'EFL. Test niveau A1 ou A2 du test Cambridge pour le passage de la classe d'EFL vers la classe d'anglais classique.
  
  - Surnuméraire : les enseignants interviennent dans d'autres classes pendant le temps de l'anglais pour aider les enfants en difficulté de sa classe ou d'une autre classe.



- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : pour prendre en charge des difficultés ponctuelles, par petits groupes, par période, sur une compétence précise avec un projet présenté dans la classe pour montrer les progrès.
- AESH : une personne qui aide dans la classe pour des enfants à besoins éducatifs particuliers.
- Aide aux devoirs : pour les enfants de parents non-francophones, dispositif après les cours pour les aider à faire leurs devoirs.
- Enseignante spécialisée : aide les enfants en grande difficulté ou souffrant de handicap, pour trouver les réponses adaptées, permettant une école inclusive, cette enseignante permet l'adaptation de l'enfant dans la classe, elle collabore avec le médecin scolaire. La prise en charge est individualisée et hors de la classe.

⇒ **Coordination de l'équipe** pour répondre à tous les besoins de l'élève.

**Questions :**

- Un parent demande s'il existe un psychologue scolaire dans l'école.  
→ Réponse : on trouve à l'école l'aide de madame Gillet pour la gestion des émotions, avec le périmètre d'action d'une enseignante spécialisée de l'éducation nationale. Mais pour une prise en charge psychologique, les parents peuvent s'adresser à des professionnels hors de l'école. Évocation de l'existence de psychologue francophone online.
- Un parent soulève le problème du harcèlement et du racisme car l'école est de plus en plus mixte, donc demande d'inclure cette thématique durant l'année.  
→ Réponse : Cela fait partie du programme, toute l'équipe pédagogique travaille sur cette thématique qui est traitée au niveau mondial. Rappel des actions autour du harcèlement dans les classes et les activités animées par Mesdames Gillet et Chaudhry dans les classes de CM1/ CM2 lors de la Journée contre le harcèlement scolaire.
- Ce même parent, évoque aussi des problèmes de racisme et de harcèlement parfois de la part de certains enseignants.  
→ Cette remarque a beaucoup choqué l'équipe enseignante qui aurait souhaité que ce parent explicite davantage



	<p>ses propos au cours de la séance du Conseil d'École. (C'est la raison pour laquelle ce parent a été reçu par la directrice le lendemain pour préciser ses propos)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Un parent soulève le problème du moment de la cantine, pourquoi autant d'incidents cette année durant ce moment, des enfants sont malmenés durant le temps de la pause méridienne. On y constate en effet des actes de violence.</li></ul> <p>→ <u>Réponse</u> : l'enseignante de CE2 en a déjà informé Monsieur Bos de la Vie Scolaire à propos de cette problématique rencontrée par un élève de sa classe. Une réunion avec la direction est prévue très prochainement pour soulever le problème et le désamorcer très rapidement.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Un parent demande si c'est possible de mettre en place un dossier scolaire pour l'élève où figureraient ses points faibles, ses points forts et ses bulletins scolaires pour avoir une vision générale de la scolarité de l'élève au LFID.</li></ul> <p>→ <u>Réponse</u> : le suivi pédagogique et les prises en charge de l'élève seront déposés et accessibles sur EDUKA, l'équipe pourra réfléchir à la mise en place d'un document récapitulatif.</p>
<p>4- Les évaluations</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b><u>Évaluations nationales</u></b> : on applique le programme français, tous les élèves passent cette évaluation au même titre qu'en France (CP - CE1 et CM1) et au même moment de l'année, en septembre. Les CP passent une 2ème évaluation en Janvier.</li><li>➤ <b><u>Le carnet de suivi des apprentissages (maternelle)</u></b> : mis en place dès l'arrivée de l'enfant en PS. Il est complété par les enseignants tout au long des années de maternelle et permet aux parents de voir les progrès et réussites de l'enfant en français et en anglais. Les 5 domaines sont abordés dans le carnet. C'est un carnet propre à chaque enfant. L'enseignante valide avec des points de couleurs : vert (PS) - jaune (MS) et rouge (GS). Il est remis aux parents 2 fois dans l'année en janvier et juin. Et à la fin de chaque année, un commentaire est rédigé par l'enseignant.</li><li>➤ <b><u>Livréal</u></b>: livret d'évaluation informatisé et en français, complété et communiqué aux parents 2 fois par an avec les notes (+ couleurs ou lettres) et les commentaires. Le code d'accès est donné au premier semestre. Les professeurs d'anglais vont également le compléter.</li></ul>



	<p><b>Questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Le Livréval uniquement en français peut être problématique pour les parents non francophones, car ils auront des difficultés pour le comprendre. Il faudrait trouver une solution car dans une école inclusive c'est important, sachant qu'il y a de plus en plus d'enfants de parents non francophones.</li></ul> <p>→ <u>Réponse:</u> c'est un livret qui se base sur le LSU (Livret Scolaire Unique) de l'Education Nationale Française, avec les mêmes compétences à évaluer, d'où les compétences en français. Nous allons réfléchir à une solution : guide d'utilisation en anglais / traduction de la grille à voir avec le réseau AEFÉ et les autres écoles en Inde / traduction via l'Alliance Française / ...</p> <p>⇒ Réunion avec les parents pour des explications lors de la remise des livrets en janvier et en juin. Demander une rencontre avec les enseignants pour aider à la compréhension.</p>
<p>5- La communication avec les parents</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Monsieur Pavé rappelle que, dans le cadre de l'éducation nationale, c'est un point qui a été rajouté au règlement intérieur.</li><li>➤ Les parents représentants peuvent venir parler aux enseignants pour ainsi faire le lien entre l'école, la classe et les autres parents.</li></ul>
<p>6- Les projets pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>5 types de projets :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Projets de classes</li><li>- Projets de cycles</li><li>- Projets d'école</li><li>- Projets d'établissement</li><li>- Projet avec l'IFI</li></ul></li><li>➤ <b>Café parents</b> (TPS/PS) par Céline Gilet, en réflexion, sur le thème de la parentalité, lieu d'expression et d'échange avec les parents.</li></ul>



**Question d'un parent:** Pourquoi seulement en TPS / PS?

→ Réponse : parce que c'est la première scolarité d'un enfant et la TPS est la classe où les élèves rencontrent beaucoup de difficultés d'adaptation jusqu'à présent. Lors de la première rencontre, nous allons expliquer aux parents ce qu'est la maternelle française.

- **Voyage scolaire en CE2** : en projet mais pas confirmé, car seulement 8 réponses positives, 2 négatives et pas de réponses pour les autres parents suite aux mails envoyés par l'enseignante (3 mails). L'enseignante souhaite connaître dans un premier temps le nombre de parents qui sont d'accord pour ensuite commencer à organiser le voyage car cela demande beaucoup d'investissement

**Questions** : Certains parents ne sont pas au courant et n'ont pas reçu le mail.

→ Réponse : Le parent d'élève représentant de la classe pourrait envoyer un message sur le groupe WhatsApp des parents pour tous les informer et rassurer les parents en expliquant que c'est un voyage presque similaire à celui organisé l'année dernière.

- **CM1**: correspondance avec une classe CE2/CM1 en France. Il a une rencontre vidéo par mois avec un partage des événements qui ont marqué l'école et un compte rendu des enfants. Le partage se fait à l'aide de la création d'un livre avec le logiciel *book creator*.
- **Journée contre le harcèlement scolaire** : animation de séances par Madame Céline GILET dans les classes de CM1/CM2 et la classe de Terminale. Madame Harpreet CHAUDHRY a travaillé avec les CM1/CM2.
- **Sortie CM1 / CM2** : sortie scolaire en octobre 2023 dans une ferme à Gurgaon (1 journée), encadrée par les enseignants et des parents, avec de nombreuses activités : zip line, parcours d'obstacle, trampoline ...Sortie très appréciée par les enfants et les parents. Prochaine visite : musée du métro/ train ?



	<p><b>Question des parents :</b> Peu/pas de sorties en comparaison avec les écoles en France or beaucoup de possibilités à Delhi selon eux. Les parents expriment leur souhait d'être présents pour accompagner lors des sorties scolaires, ne pas hésiter à les solliciter.</p> <p><b>Réponse des enseignants :</b> Beaucoup de contraintes en Inde comme le temps de trajet, la météo, la pollution et la difficulté pour trouver des lieux sécurisés et hygiéniques pour des enfants et en particulier pour les classes de Maternelle. Un exemple de l'année dernière, difficulté pour trouver une ferme adaptée aux élèves.</p> <p>Les enseignants ont des difficultés pour trouver des lieux et sont preneurs d'idées si les parents en ont à proposer.</p> <p>⇒ Il y a un projet pédagogique derrière une sortie scolaire (ex: La ferme = travail sur les animaux).</p> <p>Ne pas hésiter à solliciter les enseignants pour qu'ils répondent aux nombreux questionnements des parents sur les projets de classe ou d'école.</p>
<p>7- La vie de l'école</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Absences :</b> beaucoup d'enfants s'absentent en dehors des périodes de vacances, 6% d'enfants absents en moyenne sur un mois. Cela entraîne une déperdition au niveau des apprentissages. Une présence constante en classe permet un suivi de scolarité régulier en gardant ainsi une dynamique dans les apprentissages.</li><li>➤ <b>Retards :</b> ils sont aussi préjudiciables pour l'apprentissage de l'élève et c'est aussi une compétence sociale importante à enseigner à un enfant.<ul style="list-style-type: none"><li>→ Il est demandé aux parents représentants d'aider l'école à relayer le message sur les absences et les retards auprès des autres parents d'élèves, en expliquant les problèmes que cela peut entraîner pour la scolarité de leur enfant.</li><li>→ Nous devons réfléchir à des solutions pour faire baisser le taux d'absences.</li></ul>Ex : contrat de confiance entre parents et enseignants car la proposition d'exclusion n'est pas envisageable.</li><li>➤ <b>AES :</b> Proposées à partir de GS parce que les enfants de PS et MS sont fatigués après des longues journées d'école. Choix d'activités qui s'adaptent aux élèves et qui les rendent heureux. On ne peut pas augmenter le nombre à cause des contraintes dues à :<ul style="list-style-type: none"><li>- la pollution, toutes les activités sont proposées en intérieur.</li></ul></li></ul>



- la disponibilité des salles car les collégiens et lycéens qui continuent leur journée ont besoin de salles.

- Reprise de l'organisation de sortie d'avant COVID, mise en place pour mieux organiser le flux de sortie et non pour éloigner les parents.
- **Santé :**
  - Un protocole infirmerie proposé par le médecin scolaire, Madame Maria LIBREROS, a été mis en place. Il est appliqué par l'infirmière scolaire. Un mail de l'infirmière sera désormais adressé aux parents à chaque passage d'un enfant du primaire à l'infirmerie. Les enseignants seront automatiquement prévenus par la vie scolaire du départ éventuel d'un enfant.
  - Prise de médicaments : trois médicaments peuvent être administrés par l'infirmière à l'infirmerie avec l'accord des parents, le paracétamol, Smecta et Spasfon.
  - Trouver des infirmières avec un bon niveau d'anglais, qui restent à l'année, et qui connaissent les enfants et les protocoles c'est ce qui est le plus important pour la continuité au niveau du service d'infirmerie.
  - PAI , pour la prise en charge particulière des enfants ayant une maladie chronique. Une réunion avec l'équipe enseignante et le médecin est organisée afin que l'enseignante puisse connaître le protocole des traitements.
  - Prise de médicaments : les médicaments ne sont pas autorisés dans le sac des élèves. Pour les traitements, les parents doivent écrire au service santé pour prévenir l'infirmerie et c'est l'infirmière qui administre le médicament, cela afin qu'il n'y ait pas de prise de médicaments malencontreuses par d'autres enfants.
  - Visite médicale Grande Section : une visite médicale pour évaluer la vue, l'ouïe et les troubles de l'apprentissage. Une évaluation préalable est faite par les enseignants.

**Remarques :**

- Un parent demande une information par mail pour la prévention contre les poux.
- Réponse : l'information a été faite en début d'année.



<p>8- Les travaux réalisés et envisagés</p>	<p>➤ Point non abordé, reporté au Conseil d'école n°2.</p>
<p>9- Le règlement intérieur</p>	<p>➤ <u>Présentations des changements par rapport au Règlement intérieur actuel par Mr Pavé:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Modification de la place et le rôle des parents</li><li>- Précision sur la laïcité</li><li>- Tabac: ajout de l'interdiction de la vapoteuse pour le lycée et collège</li><li>- Absences et retards</li></ul> <p><b><u>Proposition de points à ajouter au règlement intérieur :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b><u>Article 9 Santé :</u></b> Intégrer le protocole pollution</li></ul> <p>→ <u>Réponse :</u> Les outils ne sont pas les mêmes, nous avons travaillé l'année dernière avec les enseignants et les parents pour revoir le protocole et il a été adapté en fonction de l'âge des élèves. Le protocole actuel a été voté, nous ne pouvons pas le modifier dans l'urgence car cela demande une grande réflexion avec les membres de la Commission hygiène et sécurité. Il y a plus de pollution cette année, nous devons organiser une nouvelle réunion pour en discuter rapidement. Rappel à faire : Port du masque.</p> <p>⇒ <b><i>Point à ne pas intégrer au règlement intérieur.</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <u>Enseignants :</u> Quels sont les effets de la pollution sur la santé des enfants et des adultes ?</li></ul> <p>→ <u>Réponse :</u> nous travaillons sur le sujet.</p>



- Pourquoi le lycée est ouvert alors que les écoles indiennes sont fermées ? (Pour participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre). Quelle est la position du LFID par rapport à la législation du gouvernement indien ?

Réponse : Réunion avec l'ambassade ce jour, nous devons assurer une continuité et c'est difficile si nous devons passer par un enseignement en ligne.

- **Précision sur l'école inclusive** : mentionner la prise en charge du handicap, avec un accompagnement individuel possible et présence d'une enseignante spécialisée dans l'école.

→ Réponse : Même si les moyens ne sont pas les mêmes à l'étranger qu'en France ce point peut être ajouté au Règlement intérieur du LFID. La prise en charge de l'AESH pour les parents n'est possible que pour les familles françaises après une notification de la MDPH. Il faudra parfois expliquer aux parents non francophones que l'école française n'est pas forcément la bonne solution pour leur enfant qui ne maîtrise pas ou très mal la langue française.

⇒ ***Point à intégrer au règlement intérieur***

- **6.1.3 Maladie et enseignement à distance** : en cas de longue maladie offrir la possibilité de rattraper les cours (continuité pédagogique et prise en compte des élèves).

→ Réponse : difficile à mettre en place par rapport à l'amplitude de travail des enseignants.

Demander à l'AEFE pour voir quelles sont les possibilités. Voir avec le comité de gestion pour un budget spécial.

⇒ ***Point pas à ne pas intégrer au règlement intérieur.***

- **6.1.X Maladies contagieuses** : si l'enfant a une maladie contagieuse (voir la liste donnée par le médecin scolaire), les parents sont tenus d'informer l'école et demander à leur médecin un certificat de non contagion de l'élève pour le présenter avant son retour dans l'établissement. Pas de motif d'éviction scolaire quand il y a des poux.

⇒ ***Point à intégrer au règlement intérieur***

- **Article 3 Dialogue avec les familles** : Difficultés des parents pour venir à la rencontre de l'équipe pédagogique pendant les heures de travail. Les parents demandent de spécifier dans le règlement des plages horaires pour rencontrer l'équipe.



	<p>→ <u>Réponse</u> : C'est un point à voir au cas par cas avec chaque enseignant pour trouver un arrangement (quota horaire), possibilité le matin ou le soir, autre solution le rendez-vous en ligne.</p> <p>⇒ <b>Point à ne pas intégrer au règlement intérieur.</b></p> <p>⇒ Le règlement intérieur sera voté en conseil d'établissement lundi 27/11/2023.</p>
<p>10- La Section Internationale Britannique (SIB)</p>	<p>➤ Point non abordé, reporté au Conseil d'école n°2.</p>

**Documents rattachés** : Calendrier de réunion de préparation et date des conseils d'école

**Date** : 20/11/2023

**Secrétaires** : Nadia LIENHARDT et Sixtine LHOMME

**Signature de la Directrice**

Copie transmise à :

- Monsieur François PAVÉ, le Proviseur
- Mesdames et Monsieur les membres de l'équipe enseignante
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Madame Fatiha KAMOUCI (SCAC)
- Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'établissement